



**District de la Loire de Football**  
2, rue de l'Artisanat  
42270 Saint Priest en Jarez  
Tél : 04 77 92 28 70

**Délégation du Roannais**  
58 boulevard Baron du Marais  
42300 Roanne

*Commission Départementale  
de l'Arbitrage  
SAISON 2021-2022*

## **CHARTRE DEONTOLOGIQUE 2021-2022**

Je m'engage :

- A respecter les différentes instances qui dirigent le football.
- A être courtois, discret et respectueux vis-à-vis des joueurs, dirigeants, éducateurs et autres membres de club.
- A ne jamais garder rancune d'évènements passés et en le faisant savoir.
- A rester impartial en toutes circonstances.
- A véhiculer en permanence une image positive et valorisante de l'arbitre et de l'arbitrage.
- A connaître les lois du jeu et divers règlements liés aux compétitions arbitrées et à m'y conformer.
- A honorer mes désignations de matchs pour lesquelles la commission m'a convoqué en arbitrant qu'un match par jour et limité à deux par semaines.
- A honorer mes convocations devant une commission du district ou de la ligue.
- A ne pas arbitrer de tournois ou autres rencontres de ce type sans autorisation préalable de ma commission.
- A rédiger mes rapports disciplinaires dans les 48 heures qui suivent la rencontre, et en réservant la teneur de ceux-ci aux instances du district (comité directeur, commission de discipline, commission d'arbitrage).
- A arriver une heure avant le début des rencontres.
- A avoir une tenue civile correcte ou conforme avec les obligations de ma fonction.
- A avoir une tenue sportive propre, en tout cas être vêtu d'un équipement sportif récent excluant tout signe d'ordre politique, religieux, professionnel ou syndical.
- A respecter strictement le barème des indemnités allouées pour le remboursement des frais de déplacement et des indemnités d'équipement.
- A accomplir mes formalités administratives avec le plus grand sérieux notamment prévenir 4 semaines à l'avance la commission de mes indisponibilités.
- A être toujours prêt physiquement et techniquement.
- A participer aux sessions de formation mise en place par la commission d'arbitrage.
- A m'intéresser à la vie du club que je représente au statut de l'arbitrage.
- A m'interdire toute discussion ou toute participation d'ordre religieuse, politique, syndicale, professionnelle dans le cadre de mon activité d'arbitre.
- A m'interdire toute discussion ou commentaire à l'égard du district, de la commission, des arbitres, des clubs, des joueurs ou autres. Cela s'applique également par l'intermédiaire de la presse et des réseaux sociaux.

Je soussigné, M....., certifie avoir pris connaissance de la charte déontologique en vigueur pour la saison en cours et m'engage à la respecter en tous points.

Signature de l'arbitre